

<p style="text-align: center;"><b>COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 27 AOUT 2009 Au Bénin, à Grand-Popo sur la plage du Lion Bar</b></p>
--

**Présents** : Delphine GOELLER, Adeline RISSER, Lise WITTERSHEIM , Léandre SCHLIFFER, Marion FIABANNE

**Absents, excusés** : Sarah DIETRICH.

**Ordre du jour :**

1. projet d'établissement de l'orphelinat à Lizzezoun
2. Volontaire du progrès
3. Parrainage des enfants
4. Point financier
5. Site internet
6. Actions à poursuivre
7. Divers

### 1. PROJET D'ETABLISSEMENT DE L'ORPHELINAT

*Delphine doit transmettre le projet à tous les autres membres.*

Le problème du poste de Directeur se pose tant que nous n'aurons pas trouvé un co-financement pour le poste de Delphine en tant que Volontaire du Progrès. Il faut donc chercher des fonds pour le subventionner.

La Fondation Marc a déjà participé énormément pour la construction de l'orphelinat et va prochainement arrêter son activité. ( à voir Défi jeunes, AIDES, ville de mulhouse, déclic jeune, les banques...)

Un parrainage avec des écoles serait intéressant (à voir avec Sarah).

### 2. VOLONTAIRE DU PROGRES

Delphine a rencontré les responsables des VP à Cotonou pour leur exposer le projet de l'association. Ils seraient apparemment favorable pour une intervention d'un VP à l'orphelinat mais il reste à trouver un co-financement .

Chaque membre doit trouver des possibilités pour le co-financement.

### 3. LE PARRAINAGE DES ENFANTS

Les conditions de parrainage sont les suivantes :

- choix selon l'âge
- choix selon le sexe
- choix selon le statut (écolier, collégien, apprenti)
- entre 80 et 120 euros / an (reste à définir après calcul estimatif des dépenses)

*Lise doit récupérer divers documents chez Mélissa, et les transmettre aux membres.*

Pour ce qui est des relations entre parrains et orphelins, il faudra prévoir un courrier par trimestre, ou par mail selon le choix du parrain ( réalisable seulement lorsque le cyber sera installé)

Le parrain ne pourra offrir de cadeaux que lors de l'anniversaire, d'un diplôme ou de la libération pour un apprenti.

Il faudra proposer une autorisation de prélèvements mensuels car aucun frais par rapport au virement.

Il faut étudier les parrainages des autres associations.

Il faudra faire un projet de charte de parrainage.

Il faut également se renseigner pour savoir si le parrainage rentre dans un don, déductible alors des impôts.

Léandre se propose de se charger de la gestion du parrainage.

#### **4. POINT FINANCIER**

Les financements possibles :

- CAF
- Magasin artisanat mulhouse
- Calendrier ; photos
- banques
- ville de mulhouse
- défi jeunes
- AIDES
- Déclic jeunes

Pour les dons, il faut également se renseigner sur les reçus à établir, pour la déduction des impôts.  
*(nathalie, à voir également avec Enagnon Dandan France, delphine doit transmettre le contact)*

*Delphine doit transmettre le PV AG signé par le membres et la publication, ainsi que les justificatifs du concert.*

#### **5. SITE INTERNET**

Léandre se propose de se charger de la lourde tâche de la création du site internet de l'association.

Voici le plan :

- histoire de la création de midokpo
- présentation de l'association
- manifestations, évènements
- perspectives : financements, VP...
- Carnet de voyage
- Carte membre de l'association

#### **6. ACTIONS A POURSUIVRE**

- marché de Noël à Huningue ( préparer un courrier à la mairie)
- festival eguisheim we du 1er oct
- semaine de la solidarité internationale en novembre
- repas solidaire
- jeudi du parc à mulhouse
- emile vache et cocabana à metz
- vente après messes

#### **7. DIVERS**

Artisanat :

- faire les comptes par rapport à l'achat de l'artisanat (lise)
- adeline est nommée Chargée de Mission Artisanat : faire l'inventaire avec photos

La secrétaire,  
Nathalie CLOIX